

Les émigrants bretons à Jersey

Les îles de la Manche font géographiquement partie de la France, mais ont été politiquement anglaises – ou britanniques – depuis l'an 1205. En Français on les appelle îles Anglo-Normandes, en raison de leurs liens historiques avec la Normandie qui remontent au premier millénaire. Mais l'influence française dans ces îles est davantage bretonne que normande, conséquence d'une immigration à grande échelle de travailleurs agricoles venant de Bretagne, qui a commencé dans la seconde moitié du 19^e siècle et s'est poursuivie jusque dans les années 1950. Jersey est la plus importante de ces îles, mais même en tenant compte de cette taille, elle a reçu une part disproportionnée de cette émigration, en raison de sa proximité avec la Bretagne, et de sa nature propre, offrant des conditions beaucoup plus favorables à l'agriculture. Aujourd'hui, de nombreuses familles à Jersey ont des noms bretons, ou peuvent retrouver la trace de leurs ancêtres en Bretagne.

Cet article expose la nature de cette émigration, et comment ceux qui s'intéressent à l'histoire familiale peuvent retrouver leurs cousins de Jersey. Il prend pour exemple ma propre famille, les Boléat.



Au centre, Yves Marie Boléat (ca 1890/1895)

Les causes de l'immigration bretonne

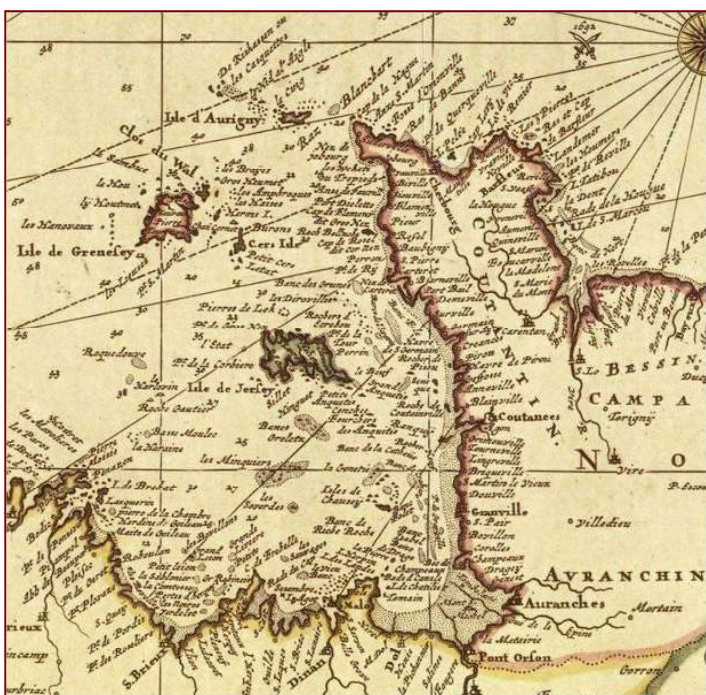
Jersey a connu une période de prospérité économique aux 17^e et 18^e siècles, largement due à son statut de possession britannique proche de la France. France et Angleterre étant dans un état de tension permanente, et occasionnellement d'escalade vers la guerre, les îles Anglo-Normandes étaient traitées comme des « places-fortes », bénéficiant de dépenses militaires et d'exemptions fiscales conçues pour les renforcer.

Dans la première moitié du 19^e siècle, Jersey a connu un boom économique massif, largement appuyé sur l'industrie de la pêche à la morue, et facilité par une taxation favorable à Jersey. Cette expansion nécessitait plus de main-d'œuvre que Jersey ne pouvait en fournir et a généré une immigration de

grande ampleur, principalement en provenance des îles Britanniques. La population a augmenté de 150 %, passant de 22 855 en 1806 à 57 020 en 1851. Mais les booms sont généralement suivis par des krachs. Entre 1851 et 1901, Jersey a souffert d'une dépression économique notable, conséquence de l'effondrement de la pêche à la morue et des industries navales associées. La population a chuté de 4 500 âmes. Toutefois, sur la même période, le nombre de personnes nées en France enregistrées par les recensements s'est accru de plus de 4 000, passant de 2 017 personnes à 6 011, et la part de la population totale née en France est passée de 3,5 % à 11,4 %. À coup sûr, les chiffres des recensements sous-estiment la situation réelle, en particulier en ne tenant pas compte de la plupart des travailleurs saisonniers. En outre, comme le montrent les recensements de 1891 et 1901, beau-

coup des immigrants français s'étaient installés à Jersey et avaient des enfants qui, bien que comptabilisés comme natifs de Jersey, faisaient en réalité partie de la communauté française. En 1901, 31 % des enfants nés à Jersey avaient des pères de nationalité française.

Les émigrants français étaient principalement des travailleurs agricoles, alimentant un secteur agricole en croissance rapide ; ils ne remplaçaient pas les émigrants britanniques, qui avaient principalement travaillé dans le bâtiment, l'armement naval et l'ostréiculture. De plus, contrairement à la précédente vague d'immigrants, ils vivaient dans des paroisses rurales, plutôt que dans la ville de Saint-Héliér.



Les îles Anglo-Normandes, un territoire britannique proche des côtes françaises

L'émigration française vers Jersey entre 1850 et 1950 a été le sujet d'une étude détaillée de l'universitaire français Michel Monteil (« *L'émigration française vers Jersey, 1850-1950* », Université de Provence, 2005). Cet ouvrage a été traduit récemment en anglais (« *French emigration to Jersey 1850-1950* », Société Jersiaise, 2015), et permettra à de nombreux résidents de l'île de mieux comprendre pourquoi certains de leurs ancêtres ont émigré à Jersey.

Monteil analyse à la fois l'économie de Jersey, avec son besoin de travailleurs immigrés et la situation économique en Bretagne et en Normandie, qui a déclenché cette migration à la recherche d'emplois. Monteil distingue les émigrations économiques ou volontaires du 19^e siècle des émigrations de réfugiés qui les ont précédées.

Monteil note la croissance de la nouvelle industrie de la pomme de terre, dont les exportations sont passées de 1 400 tonnes en 1810 à 17 670 tonnes en 1840, et en particulier sa capacité à atteindre le marché britannique bien avant ses concurrents, justifiant donc des prix de primeurs. Monteil commente : « Jersey ne possédant pas de réserve de main-d'œuvre suffisante pour l'arrachage des pommes de terre primeurs, la seule régulation de la population existant depuis toujours sur l'île étant l'émigration, il était donc nécessaire de faire appel à une force temporaire de travail venue de l'extérieur. Ce que firent en effet les agriculteurs de Jersey en faisant venir des travailleurs agricoles français. »

En bref, Jersey ne disposait pas de réserve de travailleurs suffisante pour récolter la nouvelle pomme de terre, et importait donc des ouvriers agricoles français. Et la Bretagne, ainsi que dans une moindre mesure la Normandie, avaient pléthore de travailleurs recherchant un emploi.

Voici donc l'aspect demande, mais pourquoi l'offre est-elle venue de France ?

Monteil expose la sévérité des conditions économiques régnant en Bretagne, en particulier dans la seconde moitié du 19^e siècle. Entre 1866 et 1946, plus de 115 000 personnes ont quitté le département des Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor), l'émigration étant particulièrement forte en 1872, puis entre 1911 et 1921. Les migrants économiques des Côtes-du-Nord sont partis soit à Jersey, soit dans les colonies françaises, ou bien au Canada, ou encore à Paris.

Monteil note que l'agriculture était arriérée dans les Côtes-du-Nord et il mentionne la famine de 1847 au cours de laquelle 20 000 personnes sont mortes. Le niveau des salaires en Côtes-du-Nord était en général situé à la moitié de la moyenne française.

Le département de la Manche, incluant la péninsule du Cotentin, était dans une position similaire. La Manche a perdu 155 000 habitants à cause de l'émigration entre le milieu du 19^e siècle et le milieu du 20^e.

Les causes attractives et répulsives étaient toutes les deux présentes. Les fermiers de Jersey avaient besoin d'ouvriers agricoles et les travailleurs des fermes françaises étaient désireux de s'employer ailleurs.

Le recrutement conduisit même les fermiers de Jersey à venir physiquement en France chercher les travailleurs dont ils avaient besoin, et leurs familles et d'autres réseaux ont sans doute joué un rôle dans ce processus.

Retrouver la trace des immigrants bretons à Jersey

Malheureusement, il n'y a pas d'archives exhaustives pour les travailleurs bretons qui ont vécu un temps à Jersey, soit pour une courte saison, soit pendant plusieurs saisons, ou de façon permanente. Cependant, il existe trois sources qui peuvent être utilisées pour retrouver la trace de ces familles :

1) Jersey a effectué des recensements décennaux en relation avec le programme de recensement britannique. Des enregistrements pour chaque année sont disponibles en ligne au travers d'*Ancestry* et *Findmypast*. Mais ces références ne sont pas idéales car elles mentionnent généralement comme lieu de naissance "France", donnent l'âge au dernier anniversaire, sans aucune précision et probablement pas toujours de façon exacte.

2) Les meilleures ressources pour une information exhaustive, seulement pour ceux qui vivaient dans l'île après 1920, sont les cartes d'enregistrement des Étrangers (Alien Registration Cards) disponibles sur le site internet du Patrimoine de Jersey.

Jersey Heritage website :

<http://catalogue.jerseyheritage.org/features/aliens-registration-cards/>

Ce site résume utilement ce que contiennent ces enregistrements :

« Les 3 500 cartes ont pu être consultées dans les archives de Jersey pendant de nombreuses années, peuvent désormais être téléchargées sur la base d'un tarif à la page, ou incluses dans un abonnement annuel aux Archives et Collections Numérisées.

Elles ont été mises en place en conséquence des Lois de Limitation des Étrangers, promulguées le 17 Février 1920, au moment où les États de Jersey ont codifié les principes de la Loi de Limitation des Étrangers en Angleterre de 1914. Aux termes de ces lois, tous les étrangers de plus de 16 ans résidant à Jersey devaient se déclarer auprès d'un Officier d'Immigration, quel que soit leur âge ou la durée de leur présence dans l'île. Au cours de ce processus, un modèle de carte a été créé, avec des détails personnels tels que le nom, l'adresse, la date de naissance et la profession ; chaque carte portant une photographie qui devait être fournie, de façon inhabituelle, par les particuliers.

Les cartes d'Étrangers ont fonctionné jusqu'aux années 1960 et, à l'origine, toute femme qui se mariait avec un ressortissant étranger devait, elle aus-

si, être enregistrée sur une carte, de même que toute personne issue de parents étrangers. Les cartes sont inaccessibles pendant 100 ans à compter de la date de naissance de l'individu.

Ces enregistrements sont une ressource extraordinaire pour toute personne recherchant la trace de ses ancêtres, nés en dehors de Jersey et de Grande-Bretagne, mais ayant vécu à Jersey aux 19^e et 20^e siècles. D'autres détails figurent aussi sur ces cartes : les dates d'arrivées au Royaume-Uni ou à Jersey, le dernier lieu de résidence, la date de mariage, la date de naturalisation, si elle existe, et souvent la date de décès. Toute personne enregistrée comme Étrangère devait déclarer tout changement d'adresse au Bureau des Étrangers, de même que tout voyage ayant Jersey comme point de départ ou d'arrivée ; cette information, étant reportée au dos de la carte, donne une vue très utile de ses mouvements.

Cette collection a aidé à la reconstitution de l'histoire de l'immigration à Jersey depuis 1840 jusqu'aux années 1960. La majorité des cartes d'Étrangers concerne des travailleurs agricoles français, venus à Jersey pour y trouver un emploi ; toutefois, il existe aussi des cartes pour des ressortissants italiens ou espagnols venus plus tard dans l'île pour y travailler dans le secteur hôtelier, de même qu'un petit nombre de nationaux d'origines diverses telles que des Russes, des Japonais et un Iranien. »

3) Il existe une autre source d'information provenant des archives de Jersey. Jersey a été occupée pendant la seconde Guerre Mondiale, et les autorités allemandes ont imposé à tous les résidents de se déclarer. Les cartes d'enregistrement comportent les noms de famille, les noms de jeune fille, les adresses, les dates et lieux de naissance, les professions, toute expérience militaire et tout signe particulier. Les enfants de moins de quatorze ans étaient enregistrés au dos de la carte de leur père. Celle-ci était mise à jour lorsque les gens déménageaient ou avaient d'autres enfants et, dès que les enfants passaient l'âge de quatorze ans, ils étaient dotés de leur propre carte.

Ces données sont également disponibles sur le site web du Patrimoine de Jersey (*Jersey Heritage*). Pour les personnes qui étaient aussi répertoriées dans les Cartes d'Enregistrement des Étrangers, l'information sur les dates et lieux de naissance sont généralement identiques.

La combinaison de ces trois sources peut apporter grand nombre de renseignements sur les Bretons qui ont émigré à Jersey et sur leurs descendants.

L'origine des travailleurs agricoles français de Jersey

L'analyse des cartes d'enregistrement des personnes nées après 1908 et vivant à Jersey après 1920 donne 1 067 immigrants venant de 305 communes de ce qui était à l'époque les Côtes-du-Nord, et 403 venant de 155 communes de la Manche.

Le tableau ci-dessous montre les communes le plus souvent citées comme lieu de naissance dans les Côtes-du-Nord.

| Commune | Naissances recensées | Distance de Saint-Brieuc en km |
|---------------------|----------------------|--------------------------------|
| Plœuc-sur-Lié | 218 | 19 |
| Plaintel | 56 | 13 |
| Saint-Brieuc | 55 | - |
| Plouëc-du-Trieux | 49 | 37 |
| Pommerit-le-Vicomte | 38 | 17 |
| Pléhédel | 34 | 27 |
| Plouagat | 30 | 18 |
| Saint-Carreuc | 26 | 13 |
| Langueux | 25 | 4 |
| Quintin | 18 | 26 |
| Bégard | 17 | 42 |
| Guingamp | 17 | 29 |
| Lantic | 16 | 13 |
| Louargat | 15 | 45 |
| Uzel | 13 | 26 |
| Yvias | 13 | 32 |
| Lannion | 12 | 58 |
| Corlay | 11 | 30 |
| Hénon | 11 | 15 |
| Plouha | 11 | 22 |
| Gommenec'h | 10 | 26 |
| Le Fœil | 10 | 14 |
| Le Merzer | 10 | 24 |
| Plourivo | 10 | 35 |
| Pédervec | 10 | 40 |

La plupart des migrants de Bretagne sont partis vers Jersey du port de Saint-Brieuc. Une commune se détache : Plœuc-sur-Lié. Cette commune a aujourd'hui un peu moins de 3 000 habitants. Elle se situe à environ 20 km au sud de Saint-Brieuc. Les communes voisines – Plaintel, Saint-Carreuc, Hénon et Plémy – sont aussi dans le tableau. Plœuc-sur-Lié est facilement confondue avec Plouëc, renommée Plouëc-du-Trieux en 1980, qui se situe à presque 40 km au nord-ouest de Saint-Brieuc et figure également dans le tableau.

À l'exception de la grande ville de Lannion, toutes les communes listées sont à moins de 45 km de Saint-Brieuc. À part quelques exceptions, elles sont également toutes à l'intérieur des terres. Généralement, les ouvriers agricoles ne venaient pas de cités côtières comme Saint-Quay-Portrieux ou Étables. Saint-Brieuc, avec sa banlieue de Langueux, est une de ces exceptions. Cependant, elle doit sa situation dans le tableau au fait qu'elle est de loin la plus

grosse ville de la région, et que la majeure partie de la ville est en fait à l'intérieur des terres.

Les communes de la Manche sont pour la plupart comprises dans une bande de 15 km entre Carteret et Lessay, Carteret étant probablement le port d'embarquement. Il y a quelques exceptions : Granville et Muneville-sur-Mer, 60 km au sud et Bricquebec, au nord-est de Carteret, assez éloignée des autres communes citées. Comme pour les Côtes-du-Nord, la plupart des communes sont à l'intérieur des terres.

Lieux de naissance des Français natifs de la Manche enregistrés comme étrangers à Jersey, classés par commune :

| commune | naissances recensées | distance de Carteret en km |
|---------------------------|----------------------|----------------------------|
| St-Rémy-des-Landes | 33 | 13 |
| La Haye-du-Puits | 29 | 20 |
| St-Lô-d'Ourville | 22 | 9 |
| Barneville | 18 | - |
| Denneville | 11 | 11 |
| Granville | 11 | 62 |
| Bricquebec | 10 | 14 |
| Créances | 10 | 25 |
| Surville | 10 | 15 |
| St-Nicolas-de-Pierrepoint | 8 | 15 |
| Glatigny | 7 | 16 |
| Besneville | 6 | 11 |
| Bretteville | 6 | 18 |

La famille Boléat

La famille Boléat est typique de ces nombreux Bretons qui ont émigré à Jersey. Dans les années 1870, deux frères, Yves Marie Boléat et Joseph Marie Boléat, figuraient parmi les travailleurs bretons qui, partis vers Jersey, ont décidé d'y rester. Leur plus ancien ascendant connu est Yvon Boléat, né en 1656 à Plufur, qui est l'ancêtre direct de tous les Boléat d'aujourd'hui. Il était le fils d'Yvon Boléat et de sa femme Marie Bellec.

Yvon a épousé Jeanne Gueuziec en 1685 à Plouégat-Moysan, à 6 km au sud de Plufur. Jeanne, née en 1657, était la fille de Maurice Gueuziec et de Vincente Le Ler. Leur second fils, François, est né à Plufur en 1691. Il s'est marié à Louise Thos vers 1727 et mourut à Plufur en 1742. Thos était un nom de famille courant, l'acte de mariage est introuvable. Cependant il est probable que Louise soit née le 20 mai 1708 à Lanvellec, de Olivier Thos et Julienne L'Échat.

François et Louise eurent huit enfants entre 1729 et 1741, tous nés à Plufur. François, leur troisième fils, né en 1732, s'est marié à Vincente Tудо-

ret à Lanvellec en 1758. Vincente, née à Lanvellec en 1739, était la fille de Yves Tudoret et Michèle Le Roux. Ses ancêtres vivaient à Plufur et à Lanvellec. Lanvellec n'est qu'à quelques kilomètres de Plufur, et il est très possible que l'ensemble de la famille Boléat à cette époque ait vécu entre ces deux communes.

Entre 1759 et 1781, François et Vincente eurent dix enfants, tous nés à Lanvellec. Le huitième, Jean, né en 1774, est l'ancêtre direct des Boléat de Jersey. Son jeune frère, Allain-Marie, né en 1777, s'est marié avec Jeanne Feulou. Allain-Marie et Jeanne eurent quatre enfants, dont les descendants vivent encore de nos jours. Ils comprennent le grand nombre de Boléat vivant actuellement à Brest et aux alentours.

Le 21 janvier 1805 à Lanvellec, Jean Boléat a épousé Marie-Louise Le Piolot, fille de Guillaume Le Piolot et Mathurine Le Garz, et née dans la commune voisine de Plufur en 1783. Les ascendants de Marie-Louise se trouvaient essentiellement à Plufur.

L'acte de mariage précise que Jean était "cultivateur" et que son père décédé était aussi un ouvrier agricole. Marie-Louise était "filandière", alors que ses deux parents étaient travailleurs agricoles. Les témoins sont tous des voisins travailleurs agricoles : Jean-Marie Calvez, Jean-Marie Jacob, Yves Le Guerson et Allain le Gourvil.

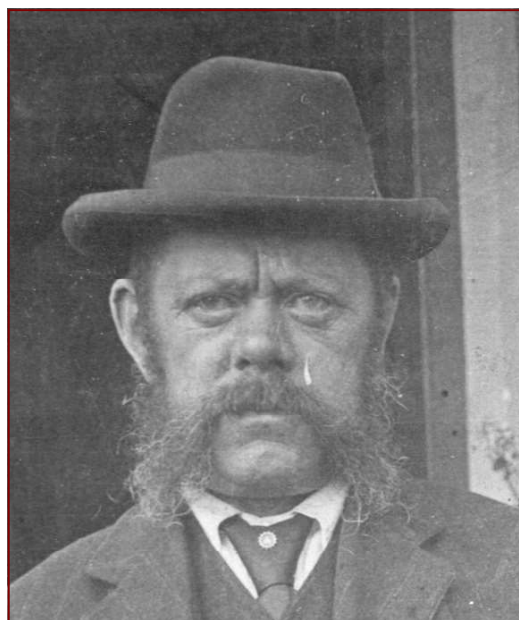
Jean et Marie-Louise eurent sept enfants entre 1806 et 1818, tous de Lanvellec. Le plus jeune de leurs fils, Yves Marie, né en 1818, était le père des deux frères qui se sont implantés à Jersey. Son acte de naissance précise son adresse : Saint-Goulven. La même adresse est donnée à la naissance en 1815 de la sœur aînée d'Yves Marie, Marie Jeanne, mais les actes ne donnent pas de localisation précise pour les autres enfants, si bien qu'on ne sait pas combien de temps il y a vécu.

Le 2 octobre 1844, Yves Marie a épousé Jeanne Auffret. Jeanne, née à Ploumilliau en 1824, était la fille de François Auffret et Françoise Le Morellec. Sa famille remonte aux années 1650 à Plouaret. Au moment du mariage, Yves Marie était laboureur, âgé de 26 ans et vivait à Plounérin. Jeanne Auffret, tout juste 19 ans, était aide-ménagère et vivait à Plouaret. Leur mariage a été célébré à Plouaret.

Entre 1845 et 1864, Yves Marie et Jeanne eurent neuf enfants, nés à intervalles réguliers de deux ou trois ans dans quatre communes différentes :

- François Marie, né à Plouaret en 1845,
- Jean, né en 1848 à Ploumilliau,
- Guillaume Marie, né en 1851 à Ploumilliau,

- Yves Marie, né en 1853 à Trégrom, qui a émigré vers Jersey,
- Jeanne Marie, née en 1855 à Trégrom,
- Yves Marie, né en 1857 à Trégrom,
- Marie Françoise, née en 1860 à Ploubezre,
- Anne Marie, née en 1862 à Ploubezre,
- Joseph Marie, né en 1864 à Ploubezre, qui a suivi son frère Yves Marie à Jersey.



Yves Marie Boléat

En avril 1875, Yves Marie, âgé de 21 ans, partit pour Jersey. Il est enregistré dans le recensement de 1881 à Jersey comme valet de ferme.

En 1883, il se maria avec Augustine L'Hermitte, née en 1862 à Jersey peu après que ses parents y étaient arrivés, venant de Saint-Sauveur-le-Vicomte en Normandie. Toutefois, Yves était aussi ambitieux. En 1891, il était devenu fermier avec trois enfants et deux valets de ferme. Vers 1901, Yves et Augustine avaient cinq enfants, et deux domestiques. En 1904, Yves obtenait la nationalité Britannique. L'un des enfants de Yves Marie et Augustine, Yves Charles Boléat, émigra ensuite en Australie. Les quatre autres, Marie Augustine, Charles Émile François, Émile Joseph Louis et John Ernest, sont restés à Jersey et, à l'exception de Charles, ont tous de nos jours des descendants vivant dans l'île et en Angleterre.

Joseph Marie Boléat était le neuvième et plus jeune fils de Yves Marie Boléat et Jeanne Auffret. Sa mère mourut alors qu'il avait tout juste six ans. Entre 1876 et 1881, à l'âge de 16 ans, Joseph suivit son frère à Jersey. Le 3 avril 1887, à l'Église Paroissiale de St-Clément, on célébra son mariage. Malheureusement, la famille de sa femme, ou même le nom de celle-ci, ne sont pas clairs :

- l'acte de mariage donne clairement le nom de Joséphine Guilhomer, âgée de 20 ans, et donc née en 1866 ou 1867, vivant à Saint-Saviour, née à Plouézec, fille de François Guilhomer, marin de son état.
- En 1881, le recensement donne le nom de Joséphine Guillaumaure,
- le recensement de 1891 appelle la femme de Joseph « Marie J »,
- dans le recensement de 1901, elle est Joséphine Guillaumare,
- lors du recensement de 1911, elle est Joséphine Marie.

Il n'y a aucun Guilhomer, Guillemaure ou Guillemare dans les actes de naissance de Plouézec entre 1865 et 1869. Toutefois on trouve une Marie Joseph Guyomard, née le 17 juin 1868 à Plouézec, fille d'un marin, François Guyomard (1841) et de Marie Claudine Le Fèvre (1844), tous deux nés à Plouézec, et mariés le 3 janvier 1867. Le père de François, Guillaume (1806), était aussi marin, et comme sa mère Marie Jacob (1806), était né à Plouézec. Leur acte de mariage enregistre le nom de famille comme Guiomard. Les parents de Marie étaient Pierre Le Fèvre et Marie Le Bocher. Les parents de Guillaume étaient un autre Guillaume et Marguerite Richard, mais on n'a pas plus d'information sur ceux-ci ou leurs ascendants. Les parents de Marie Jacob étaient François Jacob et Renée Le Calvez.


Jersey est aujourd'hui une société cosmopolite. Plus de la moitié de la population n'est pas née sur l'île et désormais très peu de gens peuvent se targuer d'ancêtres natifs uniquement de Jersey.

Chaque vague d'immigrants a laissé sa marque sur l'île – depuis les Français fuyant les guerres de religions, particulièrement à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes, jusqu'aux Anglais ou Écossais employés du bâtiment des années 1830 et 1840, en passant par les Portugais et plus récemment les immigrants Polonais qui ont fourni la force de travail requise par les secteurs du tourisme et de l'hébergement. Les immigrants de Bretagne et de Normandie ont apporté une énorme contribution en facilitant la croissance de la nouvelle industrie de la pomme de terre. Alors qu'à l'origine l'intégration avec les communautés locales était lente, beaucoup d'immigrants bretons sont rapidement passés de leur position d'ouvriers agricoles à celles de fermiers, ou à d'autres professions, et aujourd'hui leurs descendants, facilement identifiables par leurs patronymes bretons, occupent des situations élevées au gouvernement et dans le secteur de la finance, qui domine désormais l'économie de l'île.

La généalogie est d'un intérêt croissant à Jersey comme elle l'est en Bretagne. Les habitants de Jersey sont enthousiastes à l'idée de retrouver les origines de leurs ancêtres et également de rechercher leurs parents éloignés en Australie, Nouvelle-Zélande, Canada et aux USA, puisque l'immigration vers Jersey s'est doublée d'une émigration, principalement d'hommes jeunes. Les archives disponibles à Jersey ne sont pas tout à fait au niveau de celles de Bretagne en termes de détails (et de coût d'accès !), mais sont maintenant suffisantes pour permettre aux Bretons de retrouver à Jersey des parents dont ils ignoraient peut-être l'existence.

Mark Boleat (adh. 3376)
Notre adhérent britannique
Traduction par Alain Boleat

Mark Boleat est également l'auteur de l'article « Travailleurs venus de Bretagne et population de Jersey » paru dans le n° 86 de « Généalogie 22 ».

| FEMALE. | | REGISTRATION CARD. | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| (1) NAME (Surname first in Roman capitals). BOLEAT Josephine, nee GUILLEMARD. | | (2) IDENTITY BOOK OR REGISTRATION CERTIFICATE. No. J. 1983 Date. 20/12/20. Issued at Jersey. | |
| ALIAS | | | |
| (3) NATIONALITY French. | Born on 16/6/1867 | in Plouezec C. du N. France. | |
| (4) PREVIOUS NATIONALITY (if any) | | | |
| (5) PROFESSION or OCCUPATION Housework. (widow). | | (6) Arrived in U.K. on - / - 1881. | |
| (7) Address of last residence outside U.K. Plouezec C. du N. France. | | | |
| (8) GOVERNMENT SERVICE. | | (11) SIGNATURE OR LEFT THUMB PRINT. <i>Marie Josephine Boleat</i> <i>mark</i> | |
| (9) PASSPORT or other papers as to nationality and identity. Marriage certificate issued at St. Clements No. 81. | |  | |

Carte d'enregistrement d'étrangère à Jersey de Joséphine Boleat

C'est ici que les Cartes d'Enregistrement des Étrangers peuvent jouer un rôle. Dans son enregistrement comme étrangère en 1920, et de même en 1941, la Carte d'Enregistrement porte le nom de Guillemard, née le 16 juin 1867 à Plouézec. Il paraît probable, dès lors, que la femme de Joseph soit bien Marie Joseph Guyomard, la date de naissance étant similaire (à un an près), et l'acte de mariage précisant que son père, François, était marin.

L'Émigration française vers Jersey 1850-1950
 Michel Monteil
 ISBN 2-85399-595-X
 Publications de l'Université de Provence 2005
 Cote CG 22 : HIST 012

